
La méthode de rééducation du contrôle cérébral du Dr Vittoz : une pratique de guérison marginale (Lausanne, 1906–1925) ?

Vincent Pidoux*¹

¹Université de Lausanne (UNIL) – Lausanne, Suisse

Résumé

Vidéo de l'intervention accessible sur la plateforme Canal-U

Encensée par le psychiatre français Henri Baruk en 1988, oubliée par les neurosciences et la psychologie contemporaines, quoique encore pratiquée par de nombreux thérapeutes en Suisse et en France, la méthode de rééducation du contrôle cérébral mise au point par le médecin généraliste Roger Vittoz au début de 1910 est un objet d'étude complexe à appréhender en termes d'approche historique " par en-bas ". D'abord médecin généraliste de campagne respecté, le Dr Vittoz devient progressivement un guérisseur charismatique et consulté par d'illustres patients qui contribuent à sa renommée et à son rayonnement bien au-delà de Lausanne où il occupe une maison cossue d'un quartier bourgeois jusqu'à sa mort survenue en 1925.

Cette contribution vise à explorer cette méthode qui a eu la prétention de rééduquer, de redresser, d'endiguer par les enseignements du maître Vittoz, les faiblesses de la volonté individuelle et bon nombre de troubles psychosomatiques qui en découlent. La méthode du Dr Vittoz prend ses distances avec l'hypnose et repose sur une forme renouvelée de traitement moral qui promeut la maîtrise de soi, de l'activité corporelle et cérébrale, cette dernière pouvant être décelée et évaluée par une main experte posée sur le front de l'individu venu consulter. La méthode emprunte aux registres de la psychologie, de la médecine générale, de la pédagogie, du bon sens, ainsi qu'à une rigueur toute protestante. À travers l'analyse des rares écrits de Vittoz, cette contribution analyse l'hétérogénéité des registres auxquels puisent la méthode et interroge la distinction historique entre sciences et non/pseudo-sciences, entre pratiques médicales scientifiques légitimes et marginales ou contestatrices. Nous formulons l'hypothèse selon laquelle le Dr Vittoz a su habilement concilier le statut conféré par son titre de médecin avec une critique de la médecine exprimée à travers la valorisation de l'apprentissage et de l'autonomisation du patient, ainsi que du rapport privilégié qui lie ce dernier au thérapeute.

*Intervenant